

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**Wifak International Bank**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100**

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 avril 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Béchir Nedri et Mr Fethi NEJI.

**BILAN**

**Arrêté au 31 Décembre 2025**

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc.-25	31-déc.-24
<b>AC01</b> Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	98 794 879	130 942 179
<b>AC02</b> Créances sur les établissements bancaires et financiers	146 489 330	163 555 745
<b>AC03</b> Créances sur la clientèle	1 449 344 249	1 220 356 409
<b>AC04</b> Portefeuille titres commercial	214 303	49 088
<b>AC05</b> Portefeuille d'investissement	54 205 339	43 506 895
<b>AC06</b> Valeurs immobilisées (*)	64 696 453	60 510 597
<b>AC07</b> Autres actifs	231 832 171	106 086 529
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>2 045 576 724</b>	<b>1 725 007 442</b>
<b>PA01</b> Banque Centrale, CCP	-	115 181 796
<b>PA02</b> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	17 615 241	38 801 674
<b>PA03</b> Dépôts de la clientèle	1 446 023 806	1 160 300 113 (*)
<b>PA04</b> Dettes de financements et Ressources spéciales	123 411 806	84 673 615
<b>PA05</b> Autres passifs	287 860 075	148 487 851 (*)
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>1 874 910 928</b>	<b>1 547 445 049 (*)</b>
<b>CP01</b> Capital	150 000 000	150 000 000
<b>CP02</b> Réserves	28 240 742	23 299 541
<b>CP03</b> Actions propres	(155 071)	(335 155)
<b>CP04</b> Autres capitaux propres	679 436	16 116 082
<b>CP05</b> Résultats reportés	(16 418 075)	(20 970 350)
<b>CP06</b> Résultat de l'exercice	8 318 764	9 452 275 (*)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>170 665 796</b>	<b>177 562 393 (*)</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2 045 576 724</b>	<b>1 725 007 442 (*)</b>

(\*) Ces soldes ont été retraités pour le besoin de comparabilité.

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2025	31 déc 2024
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	92 838 293	76 103 806
HB 02- Crédits documentaires islamiques	4-2	27 167 118	23 177 899
HB 03- Actifs donnés en garantie		-	-
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>120 005 411</b>	<b>99 281 705</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	377 526 544	232 782 983
HB 05- Engagements sur titres		-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB 06- Engagements de financement reçus		-	-
HB 07- Garanties reçues	4-4	160 263 928	131 892 609
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>160 263 928</b>	<b>131 892 609</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Arrêté au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc.-25	31-déc.-24	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>186 465 096</b>	<b>164 987 326</b>	(*)
<b>PR01</b> Marges et revenus assimilés	149 379 119	132 155 583	
<b>PR02</b> Commissions en produits	33 984 322	30 326 022	(*)
<b>PR03</b> Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	2 317 535	2 196 334	
<b>PR04</b> Revenus du portefeuille d'investissement	784 120	309 387	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>(80 348 938)</b>	<b>(71 704 776)</b>	
<b>CH01</b> Marges encourus et charges assimilées	(77 691 299)	(69 788 229)	
<b>CH02</b> Commissions encourues	(2 657 639)	(1 916 547)	
<b>CH03</b> Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-	-	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>106 116 158</b>	<b>93 282 550</b>	(*)
<b>PR05/CH04</b> Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(18 610 447)	(17 057 124)	
<b>PR06/CH05</b> Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	1 063 847	(944 575)	
<b>PR07</b> Autres produits d'exploitation	220	120	
<b>CH06</b> Frais de personnel	(51 113 788)	(38 796 812)	
<b>CH07</b> Charges générales d'exploitation	(18 724 333)	(17 613 461)	
<b>CH08</b> Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5 674 978)	(4 950 715)	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>13 056 679</b>	<b>13 919 983</b>	(*)
<b>PR08/CH09</b> Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	607 606	691 127	
<b>CH011</b> Impôt sur les bénéfices	(4 454 599)	(4 299 030)	(*)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>9 209 686</b>	<b>10 312 080</b>	(*)
<b>PR09/CH010</b> Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(890 922)	(859 805)	(*)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>8 318 764</b>	<b>9 452 275</b>	(*)
Effet de modification comptable nette d'impôt	209 089	-	
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATION</b>	<b>8 527 853</b>	<b>9 452 275</b>	(*)

(\*) Ces soldes ont été retraités pour le besoin de comparabilité.

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Arrêté au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31 déc 2025	31 déc 2024
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>6-1</b>	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	186 046 295	163 029 093
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(74 447 029)	(72 359 106)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(251 810 140)	(243 704 216)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	281 661 037	256 988 879
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(53 481 467)	(42 928 885)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	12 439 007	5 031 920
Impôt sur le bénéfice	(5 345 521)	(4 965 830)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-</b>	<b>95 062 182</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6-2</b>	
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(534 597)	(198 181)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(10 163 847)	(115 425)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(18 284 291)	(9 190 477)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>(28 982 735)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>6-3</b>	
Rachat d'actions	180 084	359 508
Encaissement d'emprunt obligataire	52 000 000	-
Remboursement d'emprunt obligataire	(15 503 156)	(14 328 996)
Remboursement d'emprunts	-	(1 976 923)
Mouvements sur fond social et de retraite	(15 436 646)	1 071
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>(15 945 340)</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>87 319 729</b>	<b>35 642 432</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>	<b>140 563 541</b>	<b>104 921 109</b>
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>-</b>	<b>227 883 270</b>
	<b>227 883 270</b>	<b>140 563 541</b>

---

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025**

---

## PRESENTATION DE LA BANQUE

---

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2025 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	<b>150 000 000</b>	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **40%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

### I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41).

#### 1- Créances sur la clientèle

##### 1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptés d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actifs correspondants de manière soustractive.

## **1-2 Classification et évaluation des créances :**

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

### **A- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

### **B- Actifs classés :**

#### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

#### **B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

#### **B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

#### **B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains 20%

- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

#### A- **Les provisions collectives :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce

- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices
- iii. Majoration des taux de migrations historiques.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

## **B- Les provisions additionnelles :**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

## **2- Portefeuille titres**

### **2.1 Présentation du portefeuille titres**

Les titres sont présentés au bilan soit sous la rubrique portefeuille titres commercial soit sous la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

#### **A- *Portefeuille-titres commercial :***

##### **A1 : Titres de transaction**

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

## **A2 : Portefeuille d'investissement :**

### **- Titres d'investissements**

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

### **- Titres de participation**

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachés.

### **- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées**

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

## 2.2 Evaluation du portefeuille titres

### **a. Date d'acquisition :**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

### **b. Date d'arrêté :**

#### **- Titres de transaction**

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

#### **- Titres d'investissement**

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. La juste valeur est la valeur probable de négociation, elle est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

## 2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titre :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

### 3- Prise en compte des produits

Les commissions et les profits et produits assimilés sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des pénalités de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

### 4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
<b>Logiciels et Licences</b>	<b>33%</b>
<b>Construction</b>	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
<b>Global Bancaire</b>	<b>10%</b>
<b>Agencement et aménagement des constructions</b>	<b>10%</b>
<b>Installations générales, Agencement et aménagement Divers</b>	<b>10%</b>
<b>Matériel de transport</b>	<b>20%</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>20%</b>
<b>DAB &amp;GAB</b>	<b>20%</b>
<b>Equipements de bureau</b>	<b>10%</b>
<b>Autres Immobilisations corporelles</b>	<b>10%</b>

### 5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

### 6- Impôt sur les bénéfices

« **WIFAK BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%.

## **7- Taxe sur la valeur ajoutée**

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## **8- Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

## **9- Unité monétaire et risque de change**

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2025. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2025.

## **10- Informations ESG :**

### **Démarche RSE**

#### **Politique de durabilité et RSE de Wifak Bank**

La politique RSE constitue le socle fondamental de la stratégie de développement durable de la Banque. Elle s'articule autour de trois priorités : Croissance équilibrée et durable, Conformité et dialogue avec les parties prenantes et Leadership en finance islamique responsable.

#### **Les axes d'engagement de Wifak Bank**

**Axe 1 : Gouvernance responsable :** Ce système de gouvernance responsable permet d'intégrer les enjeux RSE au cœur de la stratégie et des processus décisionnels de la Banque (Constitution du Comité RSE, Politique de protection des données à caractère personnel, Sécurité du système d'information...)

**Axe 2 : Engagement économique :** Une implantation territoriale au service du développement régional, des partenariats stratégiques pour une transition économique inclusive (Programme ADAPT, Partenariat avec l'AICS ...) et une innovation financière et inclusion économique

**Axe 3 : Engagement social & valorisation du Capital Humain :** Cet engagement, se traduit par le développement continue des compétences, l'amélioration des conditions de travail, la valorisation du mérite et la promotion d'une culture d'équité, de bien-être et de collaboration.

Axe 4 : Engagement environnemental : Cette démarche vise à encourager les projets à faible impact écologique, favorisant l'efficacité énergétique, contribuant à la réduction des émissions de gaz de serre ou s'inscrivant dans les principes de la finance verte et responsable

### Mesurer pour agir : premier Bilan Carbone

Depuis 2024, Wifak Bank a franchi une étape majeure dans sa trajectoire environnementale en réalisant son premier Bilan Carbone. Cette initiative marque le point de départ d'un suivi structuré et régulier de son empreinte carbone.

Axe 5 : Engagement communautaire : Cet engagement communautaire se traduit par la mise en place de solutions bancaires accessibles et inclusives, le soutien aux initiatives communautaires éducatives et solidaires, le développement des partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels, ainsi que la contribution au dynamique économique et au développement régional

### La cartographie des risques RSE- ESG de Wifak Bank

L'identification des risques s'appuie sur plusieurs outils opérationnels :

- Une étude des risques par domaine d'action selon les 07 questions centrales de la RSE de Wifak Bank, alignée avec la norme ISO 26000.
- Un système de catégorisation permettant de classer les projets selon leur niveau de risque ESG.
- Les grilles d'analyse sectorielle qui offrent une lecture fine des impacts potentiels spécifiques à chaque domaine d'activité et soutiennent les équipes dans leur prise de décision

### 11- Faits saillants de la période

L'exercice 2025 s'est caractérisé par :

- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2026 de la catégorie banque islamique » ;
- L'expansion du réseau de la banque de 8 nouvelles agences portant ainsi son réseau à un total de 56 agences.

### 12- Modification comptable

Durant l'exercice 2025, la banque a procédé à une modification comptable portant sur les commissions sur les engagements par signature facturées revenant aux exercices antérieurs pour un montant de 402 094 DT avec prise en compte de l'impact fiscal pour un montant de 209 089 DT. Les chiffres comparatifs pour l'année 2024 ont été retraités par conséquence. Le détail se présente comme suit :

Rubrique	2024 Approuvé	Retraitement	2024 Retraité
PR 02- Commissions en produits	29 923 928	402 094	30 326 022
CH 11- Impôt sur les bénéfices	(4 138 192)	(160 838)	(4 299 030)
PR 09/CH 010- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	(827 638)	(32 167)	(859 805)
PA 03- Dépôts à la clientèle	1 160 702 207	(402 094)	1 160 300 113
PA 05- Autres passifs	148 294 846	193 005	148 487 851

## I. NOTES EXPLICATIVES

### Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 déc 2025 à 98 794 879 DT contre 130 942 179 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une diminution de 25%.

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	23 708 260	22 106 415	1 601 845	7%
BCT, CCP et TGT	75 086 619	108 835 764	(33 749 145)	-31%
<b>Total</b>	<b>98 794 879</b>	<b>130 942 179</b>	<b>(32 147 300)</b>	<b>-25%</b>

### Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 146 489 330 DT au 31 déc 2025 contre 163 555 745 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une baisse de 10%.

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	110 375 778	153 524 404	(43 148 626)	-28%
Créances sur les établissements Financiers	36 113 552	10 031 341	26 082 211	260%
<b>Total</b>	<b>146 489 330</b>	<b>163 555 745</b>	<b>(17 066 415)</b>	<b>-10%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	110 375 778	110 375 778
Créances sur les établissements Financiers	-	36 113 552	36 113 552
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>146 489 330</b>	<b>146 489 330</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	110 375 778	110 375 778
Créances sur les établissements Financiers	-	36 113 552	36 113 552
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>-</b>	<b>146 489 330</b>	<b>146 489 330</b>

## Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 110 375 778 DT au 31 déc 2025 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	12 867 291	11 013 042	1 854 249	17%
Placements MOUDHARABA interbancaire	97 457 700	142 382 605	(44 924 905)	-32%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	50 787	128 757	(77 970)	-61%
<b>Total créances sur les établissements bancaires</b>	<b>110 375 778</b>	<b>153 524 404</b>	<b>(43 148 626)</b>	<b>-28%</b>

## Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 36 113 552 DT au 31 déc 2025 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Financements accordés aux établissements financiers	36 056 298	9 871 847	26 184 451	265%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	57 254	159 494	(102 240)	-64%
<b>Total créances sur les établissements financiers</b>	<b>36 113 552</b>	<b>10 031 341</b>	<b>26 082 211</b>	<b>260%</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>97 508 487</b>	-	-	-	<b>12 867 291</b>	<b>110 375 778</b>
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	12 867 291	12 867 291
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements bancaires	97 457 700	-	-	-	-	97 457 700
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	50 787	-	-	-	-	50 787
<b>Etablissements financiers</b>	<b>15 047 570</b>	<b>6 622 596</b>	<b>14 443 386</b>	-	-	<b>36 113 552</b>
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	14 990 316	6 622 596	14 443 386	-	-	36 056 298
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	57 254	-	-	-	-	57 254
<b>Total</b>	<b>112 556 057</b>	<b>6 622 596</b>	<b>14 443 386</b>	-	<b>12 867 291</b>	<b>146 489 330</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	-	-	-	110 375 778	110 375 778
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	12 867 291	12 867 291
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	97 457 700	97 457 700
Créances rattachées sur les financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	50 787	50 787
<b>Etablissements financiers</b>	-	-	-	36 113 552	36 113 552
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	36 056 298	36 056 298
Créances rattachées sur les avoirs et les financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	57 254	57 254
<b>Total</b>	-	-	-	146 489 330	146 489 330

### Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 1 220 356 409 DT au 31 déc 2024 à 1 449 344 249 DT au 31 déc 2025 enregistrant ainsi une augmentation de 19%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Kardh Hassan</b>	9 150 341	14 300 966	-5 150 625	-36%
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)</b>	1 440 193 908	1 206 055 443	234 138 465	19%
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	1 401 415 187	1 181 565 701	219 849 486	19%
Financement Mourabaha	891 442 300	782 032 495	109 409 805	14%
Financement Ijara	540 897 971	459 869 389	81 028 582	18%
Wakala Bel Istithmar	63 734 387	20 268 419	43 465 968	214%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(83 970 612)	(72 420 987)	(11 549 625)	16%
Profits réservés sur créances	(10 688 859)	(8 183 615)	(2 505 244)	31%
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	38 778 721	24 489 742	14 288 979	58%
<b>Total</b>	1 449 344 249	1 220 356 409	228 987 840	19%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	9 150 341	9 150 341
Autres concours à la clientèle	-	-	1 440 193 908	1 440 193 908
<b>Total</b>	-	-	1 449 344 249	1 449 344 249

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
<b>Kardh Hassan</b>	-	-	-	-	9 150 341	<b>9 150 341</b>
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b>	<b>326 095 504</b>	<b>520 964 948</b>	<b>615 189 006</b>	<b>64 746 886</b>	<b>(86 802 436)</b>	<b>1 440 193 908</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>318 980 247</b>	<b>508 607 857</b>	<b>606 862 215</b>	<b>61 624 339</b>	<b>(94 659 471)</b>	<b>1 401 415 187</b>
Financement Mourabaha (encours et impayés)	209 879 731	360 922 681	266 976 519	53 663 369	-	891 442 300
Financement Ijara (encours et impayés)	98 949 547	113 618 792	320 368 662	7 960 970	-	540 897 971
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	10 150 969	34 066 384	19 517 034	-	-	63 734 387
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	-	-	-	(83 970 612)	(83 970 612)
Profits réservés sur créances	-	-	-	-	(10 688 859)	(10 688 859)
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	<b>7 115 257</b>	<b>12 357 091</b>	<b>8 326 791</b>	<b>3 122 547</b>	<b>7 857 035</b>	<b>38 778 721</b>
<b>Total</b>	<b>326 095 504</b>	<b>520 964 948</b>	<b>615 189 006</b>	<b>64 746 886</b>	<b>(77 652 095)</b>	<b>1 449 344 249</b>

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	31 déc 2025
<b>Kardh Hassan</b>	-	<b>9 150 341</b>	<b>9 150 341</b>
<b>Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires</b>	<b>570 636 068</b>	<b>869 557 840</b>	<b>1 440 193 908</b>
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars</b>	<b>570 636 068</b>	<b>830 779 119</b>	<b>1 401 415 187</b>
Financement Mourabaha (encours et impayés)	232 591 569	658 850 731	891 442 300
Financement Ijara (encours et impayés)	338 044 499	202 853 472	540 897 971
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	63 734 387	63 734 387
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(83 970 612)	(83 970 612)
Profits réservés sur créances	-	(10 688 859)	(10 688 859)
<b>Portefeuille sur ressources ordinaires en devises</b>	-	<b>38 778 721</b>	<b>38 778 721</b>
<b>Total</b>	<b>570 636 068</b>	<b>878 708 181</b>	<b>1 449 344 249</b>

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Autres concours à la clientèle en dinars</b>	<b>1 401 415 187</b>	<b>1 181 565 700</b>	<b>219 849 487</b>	<b>19%</b>
<b>Portefeuille Ijara*</b>	<b>540 897 971</b>	<b>459 869 388</b>	<b>81 028 583</b>	<b>18%</b>
Encours financiers	486 662 606	417 099 162	69 563 444	17%
Impayés et autres facturations	56 716 376	44 723 657	11 992 719	27%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(2 481 011)	(1 953 431)	(527 580)	27%
<b>Portefeuille Mourabaha*</b>	<b>891 442 300</b>	<b>782 032 495</b>	<b>109 409 805</b>	<b>14%</b>
<b>Mourabaha Court terme</b>	<b>502 667 819</b>	<b>422 995 563</b>	<b>79 672 256</b>	<b>19%</b>
Encours financiers	464 137 392	386 621 065	77 516 327	20%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	4 360 743	3 849 661	511 082	13%
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	34 169 684	32 524 837	1 644 847	5%
<b>Mourabaha Moyen terme</b>	<b>332 008 832</b>	<b>301 258 154</b>	<b>30 750 678</b>	<b>10%</b>
Encours financiers	316 512 658	288 248 643	28 264 015	10%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 824 349	5 292 754	531 595	10%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	9 671 825	7 716 757	1 955 068	25%
<b>Mourabaha Long terme</b>	<b>56 765 649</b>	<b>57 778 778</b>	<b>(1 013 129)</b>	<b>-2%</b>
Encours financiers	54 663 785	56 570 216	(1 906 431)	-3%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	1 037 226	772 501	264 725	34%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	1 064 638	436 061	628 577	144%
<b>Wakala Bel Istithmar</b>	<b>63 734 387</b>	<b>20 268 419</b>	<b>43 465 968</b>	<b>214%</b>
Encours financiers	60 744 103	20 009 249	40 734 854	204%
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	2 416 924	94 760	2 322 164	2451%
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	573 360	164 410	408 950	249%
<b>Provisions sur créances douteuses et litigieuses</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
<b>Profits réservés sur créances</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>
<b>Autres concours à la clientèle en devises</b>	<b>38 778 721</b>	<b>24 489 743</b>	<b>14 288 978</b>	<b>58%</b>
Encours financiers	38 667 615	24 200 696	14 466 919	60%
Produits à recevoir	111 106	289 047	(177 941)	-62%
<b>Total</b>	<b>1 440 193 908</b>	<b>1 206 055 443</b>	<b>234 138 465</b>	<b>19%</b>

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 déc 2025, présentent un solde de 486 662 606 DT contre 417 099 162 DT au 31 déc 2024.

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
<b>Solde 31-12-2024</b>	<b>1 796 180 383</b>	<b>1 379 081 221</b>	<b>417 099 162</b>
<b>Capital Amorti des anciens contrats</b>	<b>0</b>	<b>120 323 538</b>	<b>-120 323 538</b>
<b>Ajouts de la période</b>	<b>265 591 710</b>	<b>56 863 529</b>	<b>208 728 181</b>
Investissement	264 111 831	56 167 028	207 944 803
Relocation	1 479 879	696 501	783 378
<b>Retraits de la période</b>	<b>58 257 491</b>	<b>39 416 292</b>	<b>18 841 199</b>
Cession de la valeur Résiduelle	18 866 709	18 863 879	2 830
Cession anticipée	25 884 329	10 976 395	14 907 934
Transferts (Cession)	9 157 950	6 536 460	2 621 490
Relocation	3 796 172	2 498 587	1 297 585
Carence	552 331	540 971	11 360
<b>Solde 31-12-2025</b>	<b>2 003 514 602</b>	<b>1 516 851 996</b>	<b>486 662 606</b>

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Paiements minimaux sur contrats actifs (1)</b>	<b>595 106 558</b>	<b>517 286 815</b>	<b>77 819 743</b>	<b>15%</b>
A recevoir dans moins d'un an	204 771 960	171 264 880	33 507 080	20%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	381 825 907	328 691 609	53 134 298	16%
A recevoir dans plus de 5 ans	8 508 691	17 330 326	-8 821 635	-51%
<b>Produits financiers non acquis (2)</b>	<b>113 222 018</b>	<b>104 879 767</b>	<b>8 342 251</b>	<b>8%</b>
A recevoir dans moins d'un an	51 432 971	45 446 602	5 986 369	13%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	61 232 417	58 077 435	3 154 982	5%
A recevoir dans plus de 5 ans	556 630	1 355 730	-799 100	-59%
<b>Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)</b>	<b>481 884 540</b>	<b>412 407 048</b>	<b>69 477 492</b>	<b>17%</b>
<b>Contrats suspendus (ordinaire) (4)</b>	<b>4 778 066</b>	<b>4 692 114</b>	<b>85 952</b>	<b>2%</b>
<b>Total</b>	<b>486 662 606</b>	<b>417 099 162</b>	<b>69 563 444</b>	<b>17%</b>

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2025, se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Provisions sur créances (AC 03)</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
Provision individuelles	(44 062 771)	(40 270 680)	(3 792 091)	9%
Provisions collectives	(31 051 804)	(25 616 683)	(5 435 121)	21%
Provisions additionnelles	(8 856 037)	(6 533 624)	(2 322 413)	36%
<b>Total provisions sur créances</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>
Profits réservés	(10 688 859)	(8 183 615)	(2 505 244)	31%
<b>Total profits réservés</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>
<b>Total général des provisions et profits réservés</b>	<b>(94 659 471)</b>	<b>(80 604 602)</b>	<b>(14 054 869)</b>	<b>17%</b>

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Provisions au 31/12/N-1</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(56 940 550)</b>	<b>(15 480 437)</b>	<b>27%</b>
Dotation de l'exercice	(23 359 101)	(20 800 847)	(2 558 254)	12%
Reprise de l'exercice	11 809 476	5 320 410	6 489 066	122%
<b>Total provisions</b>	<b>(83 970 612)</b>	<b>(72 420 987)</b>	<b>(11 549 625)</b>	<b>16%</b>

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Total classe 2,3, 4 et 5</b>	<b>138 513 532</b>	<b>104 596 994</b>	<b>33 916 538</b>	<b>32%</b>
<b>Profits réservés au 31/12/N-1</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(7 565 049)</b>	<b>(618 566)</b>	<b>8%</b>
Dotation aux profits réservés	(3 580 085)	(2 416 118)	(1 163 967)	48%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 074 841	1 797 552	(722 711)	-40%
<b>Total des profits réservés au 31/12/N</b>	<b>(10 688 859)</b>	<b>(8 183 615)</b>	<b>(2 505 244)</b>	<b>31%</b>

## ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-25	au 31-12-24
Encours en principal	1 097 428 186	294 335 940	7 126 535	9 570 081	12 322 413	5 616 571	1 426 399 726	1 211 227 360
Impayés	112 386	18 473 974	3 614 515	9 121 843	22 614 265	49 706 832	103 643 815	80 038 550
Autres débits	344 231	979 232	163 104	305 819	1 329 892	7 376 655	10 498 933	9 885 160
Règlements non affectés	(1 631 404)	(407 729)	607	13 136	(585 234)	(27 942)	(2 638 566)	(2 633 936)
Produits à recevoir MOURABAHA	7 940 655	1 116 117	90 952	33 469	4 927	(7 067)	9 179 053	6 396 824
Produits perçus d'avance IJARA	(560 420)	(312 073)	(7 951)	(1 889)	(3 572)	(12 742)	(898 647)	(916 683)
Débits de compte	963 539	750 291	189 567	452 996	5 529 493	1 031 017	8 916 903	8 170 434
<b>ENGAGEMENTS BILANTIELS</b>	<b>1 104 597 173</b>	<b>314 935 752</b>	<b>11 177 329</b>	<b>19 495 455</b>	<b>41 212 184</b>	<b>63 683 324</b>	<b>1 555 101 217</b>	<b>1 312 167 709</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>444 878 079</b>	<b>49 708 636</b>	<b>-</b>	<b>1 495 845</b>	<b>152 800</b>	<b>1 296 596</b>	<b>497 531 956</b>	<b>332 064 688</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE</b>	<b>1 549 475 252</b>	<b>364 644 388</b>	<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 984</b>	<b>64 979 920</b>	<b>2 052 633 173</b>	<b>1 644 232 397</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS Bqs &amp; Ets Fin</b>	<b>34 767 468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 767 468</b>	<b>9 871 847</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES</b>	<b>1 584 242 720</b>	<b>364 644 388</b>	<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 984</b>	<b>64 979 920</b>	<b>2 087 400 641</b>	<b>1 654 104 244</b>
<i>Dont Créances Classées</i>			<b>11 177 329</b>	<b>20 991 300</b>	<b>41 364 983</b>	<b>64 979 920</b>	<b>138 513 532</b>	<b>104 596 994</b>
Agios réservés	-	-	(352 360)	(1 064 892)	(3 432 112)	(5 839 496)	(10 688 860)	(8 183 616)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(464 622)	(2 480 360)	(15 849 136)	(25 268 652)	(44 062 770)	(40 270 679)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(2 461 981)	(6 394 057)	(8 856 038)	(6 533 624)
Provisions collectives	(31 051 804)	-	-	-	-	-	(31 051 804)	(25 616 683)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(31 051 804)</b>	<b>-</b>	<b>(816 982)</b>	<b>(3 545 252)</b>	<b>(21 743 229)</b>	<b>(37 502 205)</b>	<b>(94 659 472)</b>	<b>(80 604 602)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>1 518 423 448</b>	<b>364 644 388</b>	<b>10 360 347</b>	<b>17 446 048</b>	<b>19 621 755</b>	<b>27 477 715</b>	<b>1 957 973 701</b>	<b>1 563 627 795</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus</b>			<b>0,54%</b>	<b>1,01%</b>	<b>1,98%</b>	<b>3,11%</b>		
				<b>6,64%</b>				<b>6,32%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>7,31%</b>	<b>16,89%</b>	<b>52,56%</b>	<b>57,71%</b>		
				<b>45,92%</b>				<b>52,57%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions</b>			<b>4,29%</b>	<b>12,45%</b>	<b>48,27%</b>	<b>53,54%</b>		
				<b>41,40%</b>				<b>48,55%</b>

## Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 214 303 DT au 31 déc 2025. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque à cette date se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Titres de transaction</b>	<b>214 303</b>	<b>49 088</b>	<b>165 216</b>	<b>337%</b>
<b>Titres cotés</b>	<b>214 303</b>	<b>49 088</b>	<b>165 216</b>	<b>337%</b>
Titres Ami	25 626	19 994	5 631	28%
Titres Unimed	17 388	13 119	4 269	33%
Titres SAH	21 726	15 974	5 752	36%
Titres SIAME	149 564	-	149 564	#DIV/0!
<b>Total</b>	<b>214 303</b>	<b>49 088</b>	<b>165 216</b>	<b>337%</b>

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Titres de transaction</b>	-	-	-	-	<b>214 303</b>	<b>214 303</b>
<b>Titres cotés</b>	-	-	-	-	214 303	214 303
Titres Ami	-	-	-	-	25 626	25 626
Titres Unimed	-	-	-	-	17 388	17 388
Titres SAH	-	-	-	-	21 726	21 726
Titres SIAME	-	-	-	-	149 564	149 564
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>214 303</b>	<b>214 303</b>

## Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 déc 2025 un solde de 53 205 339 DT contre 43 506 895 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 25%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Titres d'investissement (1)	20 645 453	9 947 009	10 698 444	108%
Titres de participation (2)	53 920	53 920	-	0%
Parts dans les entreprises liées (3)	33 505 966	33 505 966	-	0%
<b>Total</b>	<b>54 205 339</b>	<b>43 506 895</b>	<b>10 698 444</b>	<b>25%</b>

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	1 292 165	19 353 288	20 645 453
Titres de participation (2)	-	53 920	53 920
Parts dans les entreprises liées (3)	-	33 505 966	33 505 966
Titres participatifs	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 292 165</b>	<b>52 913 174</b>	<b>54 205 339</b>

## 1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2025 et 31 Décembre 2024 se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Fonds Gérés</b>	<b>20 645 453</b>	<b>9 947 009</b>	<b>10 698 444</b>	<b>108%</b>
<b>Fonds Gérés Sodis Sicar</b>	<b>490 000</b>	<b>490 000</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
<b>Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar</b>	<b>(490 000)</b>	<b>(490 000)</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>
<b>Fonds Gérés Wifak Sicar</b>	<b>22 792 659</b>	<b>13 692 659</b>	<b>9 100 000</b>	<b>66%</b>
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	701 003	701 003	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	250 253	250 253	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	839 725	839 725	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	960 001	960 001	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	3 761 677	3 761 677	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2023	2 680 000	2 680 000	-	0%
Fonds Gérés Wifak Sicar 2024	9 100 000	-	9 100 000	-
<b>Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar</b>	<b>(2 933 667)</b>	<b>(3 997 514)</b>	<b>1 063 847</b>	<b>-27%</b>
<b>Revenus des fonds gérés</b>	<b>786 461</b>	<b>251 864</b>	<b>534 597</b>	<b>212%</b>
Revenus sur les Fonds Gérés	786 461	251 864	534 597	212%
<b>Total</b>	<b>20 645 453</b>	<b>9 947 009</b>	<b>10 698 444</b>	<b>108%</b>

### Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 Déc 2025 se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Méthode d'évaluation
SOTEMAIL	464 428	464 428	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
SOMOCER	480 000	480 000	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
OFFICE PLAST	711 404	711 404	Selon le cours moyen boursier du dernier mois de clôture
CERAMIQUES DU SUD	700 000	700 000	
Avances sur rétrocession CERAMIQUES DU SUD	(230 000)	(230 000)	Selon la valeur d'usage
SEFRIM	300 000	300 000	
Avances sur rétrocession SEFRIM	(50 000)	(50 000)	Selon la valeur d'usage
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	Selon la valeur d'usage
ROYAL OLIVE OIL	400 000	400 000	
Avances sur rétrocession ROYAL OLIVE OIL	(100 000)	(100 000)	Selon la valeur d'usage
CCT	2 000 000	2 000 000	
Avances sur rétrocession CCT	(2 000 000)	(828 764)	Selon la valeur d'usage
TAIMET	2 000 000	2 000 000	
Avances sur rétrocession TAIMET	(150 000)	(150 000)	Selon la valeur d'usage
Compte WIB	2 986 827	1 815 591	Selon la valeur d'usage
Compte FG 2023	2 680 000	2 680 000	Selon la valeur d'usage
Compte FG 2024	9 100 000	-	Selon la valeur d'usage
SERPSUD	60 000	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	240 000	Selon la valeur d'usage
<b>Total</b>	<b>23 282 659</b>	<b>14 182 659</b>	

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

Les titres cotés sont évalués selon le cours moyen du dernier mois d'arrêté.

### 1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	-	0%
Provisions sur titres de participation	(115 533)	(115 533)	-	0%
<b>Total</b>	<b>53 920</b>	<b>53 920</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	Valeurs comptables	Provisions
SIBTEL	0,62%	69 353	(15 533)
Med Food SA	3,33%	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-
<b>Total</b>		<b>169 453</b>	<b>(115 533)</b>

### 1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Parts dans les entreprises liées (*)	33 505 966	33 505 966	-	0%
<b>Total</b>	<b>33 505 966</b>	<b>33 505 966</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>

(\*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	Sège social	% de détention	Capitaux propres au 31 décembre 2025	Résultat au 31 décembre 2025
Wifak Sicar	Immeuble Ines, Bloc B, 3ème étage, Centre Urbain Nord - Tunis	97,83%	1 974 962	54 774
ATTAKAFULIA	15, rue de Jérusalem 1002 Tunis Belvédère	95,90%	34 928 876	1 596 242

## Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 déc 2025 un solde de 62 696 453 DT contre un solde de 60 510 597 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une hausse de 7%.

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 330 182</b>	<b>3 705 166</b>	<b>-374 984</b>	<b>-10%</b>
Immobilisations incorporelles	12 963 767	11 604 279	1 359 488	12%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9 633 585)	(7 899 113)	(1 734 472)	22%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>58 504 175</b>	<b>56 444 207</b>	<b>2 059 968</b>	<b>4%</b>
Immobilisations corporelles	88 829 895	82 804 294	6 025 601	7%
Amortissement des immobilisations corporelles	(30 325 720)	(26 360 087)	(3 965 633)	15%
<b>Immobilisations encours</b>	<b>2 862 096</b>	<b>515 019</b>	<b>2 347 077</b>	<b>456%</b>
Immobilisations encours	2 862 096	515 019	2 347 077	456%
<b>Provisions sur immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>(153 795)</b>	<b>153 795</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	<b>64 696 453</b>	<b>60 510 597</b>	<b>4 185 856</b>	<b>7%</b>

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2025 (Exprimé en dinars)**

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
<b>1) Immobilisations Incorporelles</b>	<b>11 604 279</b>	<b>1 359 488</b>	<b>-</b>	<b>12 963 767</b>	<b>(7 899 113)</b>	<b>(1 734 472)</b>	<b>(9 633 585)</b>	<b>3 330 182</b>
* Licence	4 948 608	1 359 488	-	6 308 096	(3 249 060)	(1 070 216)	(4 319 276)	1 988 820
* Logiciels	6 648 470	-	-	6 648 470	(4 642 852)	(664 256)	(5 307 108)	1 341 362
* Site web	7 201	-	-	7 201	(7 201)	-	(7 201)	-
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>82 804 294</b>	<b>8 168 281</b>	<b>(2 142 680)</b>	<b>88 829 895</b>	<b>(26 360 087)</b>	<b>(3 965 633)</b>	<b>(30 325 720)</b>	<b>58 504 175</b>
<b>Immobilisations d'exploitation</b>	<b>62 432 792</b>	<b>5 446 842</b>	<b>-</b>	<b>67 879 634</b>	<b>(15 599 768)</b>	<b>(2 590 230)</b>	<b>(18 189 998)</b>	<b>49 689 636</b>
* Terrains d'exploitation	14 742 167	-	-	14 742 167	-	-	-	14 742 167
* Bâtiments	30 916 797	2 696 958	-	33 613 755	(5 771 215)	(798 450)	(6 569 665)	27 044 090
* Aménagements de bâtiments	16 773 828	2 749 884	-	19 523 712	(9 828 553)	(1 791 780)	(11 620 333)	7 903 379
<b>Mobiliers et Matériel de Bureau</b>	<b>2 005 185</b>	<b>519 285</b>	<b>-</b>	<b>2 524 470</b>	<b>(1 306 750)</b>	<b>(221 517)</b>	<b>(1 528 267)</b>	<b>996 203</b>
<b>Matériels de Transport</b>	<b>1 606 488</b>	<b>135 341</b>	<b>-</b>	<b>1 741 829</b>	<b>(1 210 155)</b>	<b>(105 846)</b>	<b>(1 316 001)</b>	<b>425 828</b>
<b>Matériels Informatique</b>	<b>9 650 865</b>	<b>1 869 903</b>	<b>-</b>	<b>11 520 768</b>	<b>(7 199 174)</b>	<b>(939 253)</b>	<b>(8 138 427)</b>	<b>3 382 341</b>
<b>Machines DAB et GAB</b>	<b>1 345 047</b>	<b>133 207</b>	<b>-</b>	<b>1 478 254</b>	<b>(1 043 258)</b>	<b>(108 787)</b>	<b>(1 152 045)</b>	<b>326 209</b>
<b>Coffres Forts</b>	<b>194 115</b>	<b>63 703</b>	<b>-</b>	<b>257 818</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>257 818</b>
<b>Autres Immobilisations</b>	<b>5 569 802</b>	<b>-</b>	<b>(2 142 680)</b>	<b>3 427 122</b>	<b>(982)</b>	<b>-</b>	<b>(982)</b>	<b>3 426 140</b>
<b>3) Immobilisation en cours</b>	<b>515 019</b>	<b>2 820 464</b>	<b>(2 305 445)</b>	<b>2 862 096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 862 096</b>
Immobilisations corporelles en cours	515 019	-	(473 387)	41 632	-	-	-	41 632
Immobilisations incorporelles en cours	-	2 820 464	-	2 820 464	-	-	-	2 820 464
<b>Provisions sur immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(153 795)</b>	<b>153 795</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>94 923 592</b>	<b>12 348 233</b>	<b>(4 448 125)</b>	<b>104 655 758</b>	<b>(34 412 995)</b>	<b>(5 700 105)</b>	<b>(39 959 305)</b>	<b>64 696 453</b>

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/2025 un solde de 41 632 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2024	Acquisition / Reclassement 2025	Valeur Brute 31/12/2025
Agencements et aménagements en cours	136 339	(94 707)	41 632
Matériel informatique en cours	378 680	(378 680)	-
<b>Total</b>	<b>515 019</b>	<b>(473 387)</b>	<b>41 632</b>

Les immobilisations incorporelles en cours accusent au 31/12/2025 un solde de 2 820 464 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2024	Acquisition / Reclassement 2025	Valeur Brute 31/12/2025
Logiciel en cours	-	2 820 464	2 820 464
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>2 820 464</b>	<b>2 820 464</b>

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition, d'une valeur de 7 201 DT.

### Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 déc 2025 un montant de 231 832 171 DT contre un montant de 106 086 529 DT au 31 déc 2024 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>107 492 645</b>	<b>15 227 322</b>	<b>92 265 323</b>	<b>606%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	<i>107 376 875</i>	<i>15 126 362</i>	<i>92 250 513</i>	<i>610%</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	-	7 214	(7 214)	-100%
Comptes d'attente de la compensation	107 376 875	15 119 148	92 257 727	610%
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>115 770</i>	<i>100 960</i>	<i>14 810</i>	<i>15%</i>
<b>Autres</b>	<b>126 207 911</b>	<b>92 727 592</b>	<b>33 480 319</b>	<b>36%</b>
<b>Stock de matière, fourniture et timbres</b>	<b>260 896</b>	<b>174 040</b>	<b>86 856</b>	<b>50%</b>
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	#DIV/0!
Cartes et imprimés en stock	260 896	174 040	86 856	50%
<i>Matériels en stock ( Murabaha et Ijara)</i>	<i>47 683 027</i>	<i>40 235 178</i>	<i>7 447 849</i>	<i>19%</i>
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<i>6 622 683</i>	<i>1 334 634</i>	<i>5 288 049</i>	<i>396%</i>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	<i>6 040 777</i>	<i>1 094 992</i>	<i>4 945 785</i>	<i>452%</i>
<i>Opérations avec le personnel</i>	<i>26 855 307</i>	<i>21 762 452</i>	<i>5 092 855</i>	<i>23%</i>
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	<i>13 428 672</i>	<i>14 607 262</i>	<i>(1 178 590)</i>	<i>-8%</i>
<i>Débiteurs divers</i>	<i>6 268 138</i>	<i>9 585 036</i>	<i>(3 316 898)</i>	<i>-35%</i>
<i>Charges à répartir</i>	<i>8 423 457</i>	<i>-</i>	<i>8 423 457</i>	<i>#DIV/0!</i>
<i>Autres</i>	<i>10 624 954</i>	<i>3 933 998</i>	<i>6 690 956</i>	<i>170%</i>
<b>Total brut</b>	<b>233 700 556</b>	<b>107 954 914</b>	<b>125 745 642</b>	<b>116%</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
<b>Total net</b>	<b>231 832 171</b>	<b>106 086 529</b>	<b>125 745 642</b>	<b>119%</b>

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(75 237)	(75 237)	-	0%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(478 039)	-	0%
Autres provisions	(493 880)	(493 880)	-	0%
<b>Total</b>	<b>(1 868 385)</b>	<b>(1 868 385)</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>

## Notes explicatives sur le bilan- Passifs

### Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde nul au 31 déc 2025 contre un solde de 115 181 796 DT au 31 déc 2024 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	-	115 000 000	(115 000 000)	-100%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	-	181 796	(181 796)	-100%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>115 181 796</b>	<b>(115 181 796)</b>	<b>-100%</b>

### Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 déc 2025 un montant de 17 615 241 DT contre un montant de 38 801 674 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une diminution de 55%

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	13 995 359	35 104 197	(21 108 838)	-60%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	3 619 882	3 697 477	(77 595)	-2%
<b>Total</b>	<b>17 615 241</b>	<b>38 801 674</b>	<b>(21 186 433)</b>	<b>-55%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	13 995 359	13 995 359
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	3 619 882	3 619 882
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>17 615 241</b>	<b>17 615 241</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	5 247 741	96 287	5 151 454	5350%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	8 747 618	35 007 910	(26 260 292)	-75%
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>13 995 359</b>	<b>35 104 197</b>	<b>(21 108 838)</b>	<b>-60%</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	3 619 882	3 697 477	(77 595)	-2%
<b>Dépôts et avoirs des établissements financiers</b>	<b>3 619 882</b>	<b>3 697 477</b>	<b>(77 595)</b>	<b>-2%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>13 995 359</b>	-	-	-	<b>13 995 359</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	5 247 741	-	-	-	5 247 741
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	8 742 300	-	-	-	8 742 300
Dettes rattachées sur les ressources provenant des établissements bancaires	5 318	-	-	-	5 318
<b>Etablissements financiers</b>	<b>3 619 882</b>	-	-	-	<b>3 619 882</b>
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	3 619 882	-	-	-	3 619 882
<b>Total</b>	<b>17 615 241</b>	-	-	-	<b>17 615 241</b>

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	13 995 359	13 995 359
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	3 619 882	3 619 882
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	-	-	-	<b>17 615 241</b>	<b>17 615 241</b>

### Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 déc 2025 un solde de 1 446 023 806 DT contre un montant de 1 160 300 113 DT au 31 déc 2024 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Dépôts à vue</b>	<b>466 784 476</b>	<b>304 148 671</b>	<b>162 635 805</b>	<b>53%</b>
Dépôts à vue	466 783 064	304 148 536	162 634 528	53%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	1 412	135	1 277	946%
<b>Autres dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>979 239 330</b>	<b>856 151 442</b>	<b>123 087 888</b>	<b>14%</b>
<b>Tawfir</b>	<b>457 636 676</b>	<b>365 346 458</b>	<b>92 290 218</b>	<b>25%</b>
Tawfir	457 632 638	365 023 162	92 609 476	25%
Dettes rattachées sur tawfir	4 038	323 296	(319 258)	-99%
<b>Istithmar</b>	<b>431 331 611</b>	<b>413 533 368</b>	<b>17 798 243</b>	<b>4%</b>
Istithmar en dinars	405 222 718	390 129 997	15 092 721	4%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	11 478 999	7 388 159	4 090 840	55%
Istithmar en devises	14 448 596	15 721 617	(1 273 021)	-8%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	181 298	293 595	(112 297)	-38%
<b>Autres sommes dues à la clientèle</b>	<b>90 271 043</b>	<b>77 271 616</b>	<b>12 999 427</b>	<b>17%</b>
<b>Total</b>	<b>1 446 023 806</b>	<b>1 160 300 113</b>	<b>285 723 693</b>	<b>25%</b>

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	70 866 891	62 903 098	7 963 793	13%
Comptes indisponibles	8 556 037	3 265 242	5 290 795	162%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	1 717 173	1 205 457	511 716	42%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	520 295	333 978	186 317	56%
Autres comptes	8 610 647	9 563 841	(953 194)	-10%
<b>Total</b>	<b>90 271 043</b>	<b>77 271 616</b>	<b>12 999 427</b>	<b>17%</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	466 783 064	-	-	-	-	466 783 064
Tawfir	457 632 638	-	-	-	-	457 632 638
Istithmar	2 892 808	234 616 047	164 665 282	17 497 177	-	419 671 314
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	90 271 043	90 271 043
Dettes rattachées	11 665 747	-	-	-	-	11 665 747
<b>Total</b>	<b>938 974 257</b>	<b>234 616 047</b>	<b>164 665 282</b>	<b>17 497 177</b>	<b>90 271 043</b>	<b>1 446 023 806</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la nature de la relation, se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	25 306 028	-	-	441 477 036	466 783 064
Tawfir	-	-	-	457 632 638	457 632 638
Istithmar	4 696 600	-	-	414 974 714	419 671 314
Autres sommes dues à la clientèle	50 346	-	-	90 220 697	90 271 043
Dettes rattachées	-	-	-	11 665 747	11 665 747
	<b>30 052 975</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 415 970 831</b>	<b>1 446 023 806</b>

#### Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 déc 2025, le solde de cette rubrique s'élève à 123 411 806 DT contre un montant de 84 673 615 DT au 31 déc 2024 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique » (1)	123 411 806	84 673 615	38 738 191	46%
<b>Total</b>	<b>123 411 806</b>	<b>84 673 615</b>	<b>38 738 191</b>	<b>46%</b>

❶ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	115 683 494	79 186 650	36 496 844	46%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	7 728 312	5 486 965	2 241 347	41%
<b>Total</b>	<b>123 411 806</b>	<b>84 673 615</b>	<b>38 738 191</b>	<b>46%</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	82 803 054	-	-	40 608 752	123 411 806
<b>Total</b>	<b>82 803 054</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40 608 752</b>	<b>123 411 806</b>

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	16 527 312	9 042 924	64 936 570	32 905 000	123 411 806
<b>Total</b>	<b>16 527 312</b>	<b>9 042 924</b>	<b>64 936 570</b>	<b>32 905 000</b>	<b>123 411 806</b>

## Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 déc 2025 et au 31 déc 2024 :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	9 794 371	3 723 705	6 070 666	163%
<b>Provisions pour passifs et charges</b>	<b>9 794 371</b>	<b>3 723 705</b>	<b>6 070 666</b>	<b>163%</b>
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>278 065 704</b>	<b>144 764 146</b>	<b>133 301 558</b>	<b>92%</b>
<i>Comptes d'attente</i>	122 158 102	36 711 328	85 446 774	233%
<i>Comptes de régularisation</i>	4 194 934	13 505 563	(9 310 629)	-69%
<b>Créditeurs divers</b>	<b>137 130 821</b>	<b>83 036 621</b>	<b>54 094 200</b>	<b>65%</b>
Fournisseurs	128 115 581	78 589 671	49 525 910	63%
Dépôts du personnel	3 883 213	1 158 037	2 725 176	235%
Prestataire de services	5 132 027	3 288 913	1 843 114	56%
<b>Etat, impôts et taxes</b>	<b>12 769 162</b>	<b>9 597 340</b>	<b>3 171 822</b>	<b>33%</b>
<b>Autres</b>	<b>1 812 685</b>	<b>1 913 294</b>	<b>(100 609)</b>	<b>-5%</b>
<b>Total Autres passifs</b>	<b>287 860 075</b>	<b>148 487 851</b>	<b>139 372 224</b>	<b>94%</b>

\* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Charges pour congés payés	3 256 353	2 483 575	772 778	31%
Provision pour risque fiscal	1 030 303	635 000	395 303	62%
Provision pour litige	5 165 734	224 149	4 941 585	2205%
Provision pour risques divers	341 981	380 981	(39 000)	-10%
<b>Total</b>	<b>9 794 371</b>	<b>3 723 705</b>	<b>6 070 666</b>	<b>163%</b>

### Notes 3- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 22 083 actions propres pour un coût total de 155 071 DT.

Au 31 déc 2025, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 170 665 796 DT contre 177 562 393 DT au 31 déc 2024, enregistrant ainsi une diminution de 4%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Complément d'apport	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable nette d'impôt	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres N-1	150 000 000	77 122	1 867 419	30 000	1 615 000	19 710 000	(335 155)	679 082	15 437 000	(20 970 350)	-	9 452 275	177 562 393
Affectation résultat 2024										9 243 186	-	(9 243 186)	-
Variation de la période		41 201				4 900 000	180 084	354	(15 437 000)	(4 900 000)	209 089	(209 089)	(15 215 361)
Résultat de la période.												8 318 764	8 318 764
<b>Capitaux Propres au 31 déc 2025</b>	<b>150 000 000</b>	<b>118 323</b>	<b>1 867 419</b>	<b>30 000</b>	<b>1 615 000</b>	<b>24 610 000</b>	<b>(155 071)</b>	<b>679 436</b>	<b>-</b>	<b>(16 627 164)</b>	<b>209 089</b>	<b>8 318 764</b>	<b>170 665 796</b>

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Fonds social remboursable	679 436	679 082	354	0%
<b>Total</b>	<b>679 436</b>	<b>679 082</b>	<b>354</b>	<b>0%</b>

#### (4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

##### Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2025 à 92 838 293 DT contre 76 103 806 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Cautions (1)	86 128 033	72 398 089	13 729 944	19%
Avals (2)	6 710 260	3 705 717	3 004 543	81%
<b>Total</b>	<b>92 838 293</b>	<b>76 103 806</b>	<b>16 734 487</b>	<b>22%</b>

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	86 128 033	72 398 089	13 729 944	19%
<b>Total</b>	<b>86 128 033</b>	<b>72 398 089</b>	<b>13 729 944</b>	<b>19%</b>

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	32 410	-	-	86 095 623	86 128 033
<b>Total</b>	<b>32 410</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86 095 623</b>	<b>86 128 033</b>

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	6 710 260	3 705 717	3 004 543	81%
<b>Total</b>	<b>6 710 260</b>	<b>3 705 717</b>	<b>3 004 543</b>	<b>81%</b>

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	6 710 260	6 710 260
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 710 260</b>	<b>6 710 260</b>

## **Note 4.2: Crédits documentaires islamiques**

Les crédits documentaires islamiques présentent un solde de 27 167 118 DT au 31 déc 2025 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Crédits documentaires islamiques Import	27 167 118	23 177 899	3 989 219	17%
<b>Total</b>	<b>27 167 118</b>	<b>23 177 899</b>	<b>3 989 219</b>	<b>17%</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires islamiques selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires islamiques Import	-	-	-	27 167 118	27 167 118
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 167 118</b>	<b>27 167 118</b>

## **Note 4.3: Engagements donnés**

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2025 à 377 526 544 DT contre 232 782 983 DT au 31 déc 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 62% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>
<b>Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	377 526 544	232 782 983	144 743 561	62%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	287 779 993	172 597 549	115 182 444	67%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	89 746 551	60 185 434	29 561 117	49%
<b>Total</b>	<b>377 526 544</b>	<b>232 782 983</b>	<b>144 743 561</b>	<b>62%</b>

La ventilation des engagements données selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>
<b>Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	377 526 544	377 526 544
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	287 779 993	287 779 993
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	89 746 551	89 746 551
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>377 526 544</b>	<b>377 526 544</b>

#### **Note 4.4: Garanties Reçues**

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2025 à 160 263 928 DT contre 131 892 609 DT au 31 déc 2024.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2025, comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	305 652	379 623	(73 971)	-19%
Garanties reçues de la clientèle	159 958 276	131 512 986	28 445 290	22%
<b>Total</b>	<b>160 263 928</b>	<b>131 892 609</b>	<b>28 371 319</b>	<b>22%</b>

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	305 652	305 652
Garanties reçues de la clientèle	8 813 744	151 144 532	-	159 958 276
<b>Total</b>	<b>8 813 744</b>	<b>151 144 532</b>	<b>305 652</b>	<b>160 263 928</b>

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	284 816	20 836	305 652
Garanties reçues de la clientèle	62 808 016	97 150 260	159 958 276
<b>Total</b>	<b>63 092 832</b>	<b>97 171 096</b>	<b>160 263 928</b>

## (5) Notes explicatives sur l'état de résultat

### Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 149 379 119 DT au 31 déc 2025. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>13 253 706</b>	<b>15 407 707</b>	<b>(2 154 001)</b>	<b>-14%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>136 125 413</b>	<b>116 747 876</b>	<b>19 377 537</b>	<b>17%</b>
Portefeuille Murabaha	75 855 779	68 426 746	7 429 033	11%
Portefeuille Ijara	55 584 259	46 356 101	9 228 158	20%
Wakala Bel Istithmar	5 623 375	929 840	4 693 535	505%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 749 279	1 653 755	95 524	6%
Profits réservés	(2 687 279)	(618 566)	(2 068 713)	334%
<b>Total</b>	<b>149 379 119</b>	<b>132 155 583</b>	<b>17 223 536</b>	<b>13%</b>

### Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 déc 2025 un solde de 33 984 322 DT enregistrant ainsi une augmentation de 3 658 300 DT par rapport au 31 déc 2024 et se présentent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	6 840 963	7 689 626	(848 663)	-11%
Commissions sur engagements par signature en TND	2 556 413	1 931 948	624 465	32%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 380 264	2 204 062	176 202	8%
Monétiques	2 623 349	1 928 068	695 281	36%
Commissions de Gestion, études et Engagement	14 446 668	12 944 282	1 502 386	12%
Commissions de Banque Directe	535 619	459 609	76 010	17%
Bancassurance	1 230 561	869 048	361 513	42%
Autres commissions	3 370 485	2 299 379	1 071 106	47%
<b>Total</b>	<b>33 984 322</b>	<b>30 326 022</b>	<b>3 658 300</b>	<b>12%</b>

### Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 déc 2025, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	15 815	11 106	4 709	42%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(46 534)	(3 710)	(42 824)	1154%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	1 674	547	1 127	206%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 346 580	2 188 391	158 189	7%
<b>Total</b>	<b>2 317 535</b>	<b>2 196 334</b>	<b>121 201</b>	<b>6%</b>

#### **Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement**

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 déc 2025 un montant de 784 120 contre 309 387 DT au 31 déc 2024. Le détail se présentent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement</b>	<b>784 120</b>	<b>249 567</b>	<b>534 553</b>	<b>214%</b>
Fonds Gérés	784 120	249 567	534 553	214%
<b>Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations</b>	<b>-</b>	<b>59 820</b>	<b>(59 820)</b>	<b>-100%</b>
<b>Total</b>	<b>784 120</b>	<b>309 387</b>	<b>474 733</b>	<b>153%</b>

#### **Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées**

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 déc 2025 un montant de 77 691 299 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>(4 741 931)</b>	<b>(11 079 862)</b>	<b>6 337 931</b>	<b>-57%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(61 253 508)</b>	<b>(48 562 499)</b>	<b>(12 691 009)</b>	<b>26%</b>
Marges sur dépôts à vue	(803 198)	(3 308 873)	2 505 675	-76%
Marges sur comptes Tawfir	(19 356 358)	(15 370 684)	(3 985 674)	26%
Marges sur dépôts Istithmar	(41 093 952)	(29 882 942)	(11 211 010)	38%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	#DIV/0!
<b>Emprunt et ressources spéciales</b>	<b>(10 928 932)</b>	<b>(9 928 535)</b>	<b>(1 000 397)</b>	<b>10%</b>
<b>Autres marges et charges</b>	<b>(766 928)</b>	<b>(217 333)</b>	<b>(549 595)</b>	<b>253%</b>
<b>Total</b>	<b>(77 691 299)</b>	<b>(69 788 229)</b>	<b>(7 903 070)</b>	<b>11%</b>

#### **Note 5.6 : Commissions Encourues**

Les commissions encourues par la banque ont augmenté de 741 092 DT par rapport au 31 déc 2024 pour se situer à un montant de 2 657 639 DT au 31 déc 2025.

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(2 156 384)	(1 580 240)	(576 144)	36%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(312 566)	(200 140)	(112 426)	56%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(186 050)	(133 459)	(52 591)	39%
Autres commissions Encourues	(2 639)	(2 708)	69	-3%
<b>Total</b>	<b>(2 657 639)</b>	<b>(1 916 547)</b>	<b>(741 092)</b>	<b>39%</b>

### **Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs**

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 déc 2025 un montant de 18 610 447 DT enregistrant une hausse de 1 553 323 DT par rapport au 31 déc 2024. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(14 550 000)	(11 931 704)	(2 618 296)	22%
Dotations aux provisions collectives	(5 435 121)	(5 334 316)	(100 805)	2%
Dotations aux provisions pour impôts	(395 303)	-	(395 303)	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles	(3 373 980)	(3 534 827)	160 847	-5%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(5 020 585)	(433 996)	(4 586 589)	1057%
<b>Total dotations</b>	<b>(28 774 989)</b>	<b>(21 234 843)</b>	<b>(7 540 146)</b>	<b>36%</b>
Pertes sur créances	(1 944 969)	(1 142 691)	(802 278)	70%
<b>Total des dotations et des pertes sur créances</b>	<b>(30 719 958)</b>	<b>(22 377 534)</b>	<b>(8 342 424)</b>	<b>37%</b>
Reprise sur provisions sur créances douteuses	8 994 977	5 010 222	3 984 755	80%
Reprise sur provisions sur créances additionnelles	1 051 566	310 188	741 378	239%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	1 762 933	-	1 762 933	-
Reprise profits réservés sur créances cédées et radiées	182 035	-	182 035	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	118 000	-	118 000	-
<b>Total reprises</b>	<b>12 109 511</b>	<b>5 320 410</b>	<b>6 789 101</b>	<b>128%</b>
<b>Total</b>	<b>(18 610 447)</b>	<b>(17 057 124)</b>	<b>(1 553 323)</b>	<b>9%</b>

### **Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement**

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(201 744)	(1 107 291)	905 547	-82%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 265 591	162 716	1 102 875	678%
<b>Total</b>	<b>1 063 847</b>	<b>(944 575)</b>	<b>2 008 422</b>	<b>-213%</b>

### **Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 déc 2025 à 220 DT contre 120 DT au 31 déc 2024.

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Autres produits reçus	220	120	100	83%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>120</b>	<b>100</b>	<b>83%</b>

**Note 5.10: Les frais de personnel :**

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2025, un montant de 51 113 788 DT, enregistrant ainsi une hausse de 12 316 976 DT par rapport au 31 Décembre 2024. Leur détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(25 008 216)	(25 536 584)	528 368	-2%
Primes allouées	(10 109 212)	(4 319 631)	(5 789 581)	134%
Rémunération du personnel stagiaire	(1 091 950)	(917 041)	(174 909)	19%
Impôts et taxes sur salaires	(1 060 588)	(669 635)	(390 953)	58%
Charges sociales	(9 842 327)	(6 203 310)	(3 639 017)	59%
Frais de formation	(529 983)	(482 236)	(47 747)	10%
Autres charges liées au personnel	(3 471 512)	(668 375)	(2 803 137)	419%
<b>Total</b>	<b>(51 113 788)</b>	<b>(38 796 812)</b>	<b>(12 316 976)</b>	<b>32%</b>

**Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :**

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 6% pour se situer à un montant de 18 724 333 DT au 31 déc 2025 contre 17 613 461 DT au 31 déc 2024. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
<b>Frais d'exploitation non bancaires</b>	<b>(12 792 525)</b>	<b>(11 046 104)</b>	<b>(1 746 421)</b>	<b>16%</b>
Loyer	(2 483 867)	(2 302 985)	(180 882)	8%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(5 379 706)	(4 317 640)	(1 062 066)	25%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(216 489)	(245 104)	28 615	-12%
Primes d'assurance	(197 552)	(200 602)	3 050	-2%
Frais d'abonnement	(3 834 897)	(3 089 753)	(745 144)	24%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(680 014)	(890 020)	210 006	-24%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(5 931 808)</b>	<b>(6 567 357)</b>	<b>635 549</b>	<b>-10%</b>
Impôts et taxes	(494 876)	(876 932)	382 056	-44%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(931 374)	(1 304 398)	373 024	-29%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 371 228)	(2 527 626)	156 398	-6%
Transport et déplacement	(289 171)	(458 930)	169 759	-37%
Frais divers de gestion	(1 845 159)	(1 399 471)	(445 688)	32%
<b>Total</b>	<b>(18 724 333)</b>	<b>(17 613 461)</b>	<b>(1 110 872)</b>	<b>6%</b>

**Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :**

Au 31 déc 2025, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de 724 263 DT pour se situer à un niveau 5 674 978 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(664 256)	(662 441)	(1 815)	0%
Dotation aux amortissements des Constructions	(798 450)	(700 911)	(97 539)	14%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(221 517)	(180 299)	(41 218)	23%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(843 812)	(437 059)	(406 753)	93%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(106 746)	(187 621)	80 875	-43%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 547)	(75 693)	(101 854)	135%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(1 070 216)	(944 151)	(126 065)	13%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 946 229)	(1 608 746)	(337 483)	21%
Dotation aux amortissements Site Web	-	(153 794)	153 794	-100%
Reprise de provisions pour dépréciation des immobilisations	153 795	-	153 795	#DIV/0!
<b>Total</b>	<b>(5 674 978)</b>	<b>(4 950 715)</b>	<b>(724 263)</b>	<b>15%</b>

**Note 5.13 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires**

Au 31 déc 2025, le solde en gains/pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 83 521 DT pour se situer à un niveau de 607 606 DT, et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2025	31 déc 2024	Variation	%
Perte ordinaire	(180 519)	(61 921)	(118 598)	192%
Autres	343 343	454 342	(110 999)	-24%
Plus-value sur cession d'immobilisation	100 405	10 011	90 394	903%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	344 377	288 695	55 682	19%
<b>Total</b>	<b>607 606</b>	<b>691 127</b>	<b>(83 521)</b>	<b>-12%</b>

**Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 4 454 599 DT au 31 déc 2025.

**Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires**

Le solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 890 922 DT au 31 déc 2025.

**Note 5.16 : Résultat par action**

Description	31 déc 2025	31 déc 2024
Résultat net	8 527 853	9 452 275
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>0,284</b>	<b>0,315</b>
<b>Résultat dilué par action (en DT)</b>	<b>0,284</b>	<b>0,315</b>

**Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :**

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 7 900 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

## **(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 140 563 541 DT à 227 883 270 DT enregistrant une augmentation de 87 319 729 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 95 062 182 DT et des activités de financement pour 21 240 282 DT, ainsi que des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de 28 982 735 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### **Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 95 062 182 DT au 31 décembre 2025. Il s'explique notamment par :

#### **Flux nets positifs :**

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 186 046 295 DT,  
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 281 661 037 DT,  
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation pour 12 439 007 DT.

#### **Flux nets négatifs :**

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -74 447 029 DT,  
La variation des financements accordés à la clientèle nette de remboursement pour -251 810 140 DT,  
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour -53 481 467 DT,  
L'impôt sur le bénéfice pour -5 345 521 DT.

### **Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -28 982 735 DT et sont inhérents principalement à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensés par la perception des profits et dividendes encaissés.

### **Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :**

Ces flux de trésorerie positifs de 21 240 282 DT proviennent principalement d'encaissements d'emprunts pour 52 000 000 DT et partiellement compensés par les remboursements d'emprunts pour -15 503 156 DT ainsi que les mouvements sur les autres capitaux propres pour -15 436 646 DT.

**Note 7 : Note sur les parties liées :**

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

<b>Parties Liées</b>	<b>Nature de la relation</b>
WIFAK SICAR ASSURANCES ATTAKAFULIA NAJIBA HAMROUNI MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB Islamic Corporation for the Development of the private sector Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le Directeur général, le Directeur général adjoint et son descendant	Filiale Descendant Actionnaire PP> 5% K Actionnaire Direct et Membre CA  Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB

**Sociétés appartenant au Groupe Mr. HEDI BEN AYED.**

STE C.C.P.S  
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE  
STE TRANSIDER  
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"  
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE  
STE METALSHIP  
STE ELECTRICA  
STE SENSE INVERSE  
STE PROSID SUD  
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE  
INDEPENDANT TRADING COMPANY  
COTUNAL  
STE TOUTALU  
STE INTERCHAUX  
STE ROYAL OLIVE OIL  
STE TSI CLIENTELE  
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE  
STE PIMA  
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE  
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A  
SOCIETE SIAME  
STE MEDIKA TECH  
GLOBAL METAL COMPANY  
STE INTERMETAL S.A  
STE PLASTIC SIPA SUD  
STE PRO PARTS  
STE PIMA RENTAL  
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP  
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX  
STE SUD METAL  
IPS ENERGY  
STE LE PANNEAU  
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"  
STE PROREPAR  
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE  
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX  
INNOV ALLIANCE TECH EUROPE  
STE HISTORY FITNESS  
STE SITEL  
STE ROYAL TRADING  
STE SAMFI "SARL"  
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX

**Sociétés appartenant au Groupe Hamrouni**

COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUE  
SOTUNOL  
STE POLYMOUSSE POLYFLEX

STE IND DE RESINE ET DE COLLE RCS  
 SOCIETE POLYFLEX  
 STE COMPAGNIE DE RESINE DIVERSES CRD  
 STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METALLIQUES  
 STE SOTUNOL TRADING  
 CTTM  
 STE COMPTOIRS SFAXIENS  
 COMPTOIR D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT  
 STE JERBA TOURISME ET LOISIRS  
 POLYMOUSSE DISTRIBUTION  
 STE GREEN NEGOCE COMPAGNIE  
 SALIM BEN MED AMINE BATTIKH STLP  
 STE VOGUE NEGOCE COMPAGNIE

**7-1 Conventions de financement conclues antérieurement avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED :**

Mr.

Les opérations réalisées antérieurement avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur HEDI BEN AYED concernent 125 contrats IJARA et 426 contrats de financement MURABAHA conclus avant l'année 2025. Elles se détaillent comme suit :

En DT

Nom / Raison Sociale	Nombre des contrats en cours	Encours au 31/12/2025	Impayé au 31/12/2025	Produits au 31/12/2025
<b><u>Financements IJARA</u></b>	<b><u>125</u></b>	<b><u>1 982 494</u></b>	<b><u>18 279</u></b>	<b><u>278 186</u></b>
STE C.C.P.S	1	1	0	0
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	6	6	0	0
STE TRANSIDER	1	1	0	0
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	23	110 793	0	15 766
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	23 699	0	3 986
STE METALSHIP	1	1	0	0
STE ELECTRICA	4	69 547	0	9 034
STE SENSE INVERSE	4	48 560	0	6 403
STE PROSID SUD	2	41 569	0	7 469
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	34	0
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	90 733	0	11 160
STE TOUTALU	6	50 530	0	7 694
STE INTERCHAUX	5	5	1 065	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	1	0	552
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	105 553	14 345	13 849
STE PIMA	1	1	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	21 455	2 835	2 737
STE INTERMETAL S.A	11	299 001	0	36 169
STE PLASTIC SIPA SUD	1	28 417	0	3 887
STE PRO PARTS	3	121 010	0	15 120
STE PIMA RENTAL	3	233 585	0	35 361
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	3	51 563	0	6 686
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	37 800	0	5 941
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	20	408 284	0	60 605
STE PROREPAR	3	3	0	0
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	3	35 192	0	5 587
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	5	100 164	0	16 527
STE ROYAL TRADING	4	62 854	0	8 147
STE SAMFI "SARL"	4	42 164	0	5 506
<b><u>Financements Mourabaha</u></b>	<b><u>426</u></b>	<b><u>6 875 759</u></b>	<b><u>22 271</u></b>	<b><u>1 017 286</u></b>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	38	898 220	0	90 742
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	894 376	0	90 604
STE PROSID SUD	58	898 184	0	90 738

INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	0	0	0
COTUNAL	6	0	0	232 221
STE TOUTALU	34	312 107	0	29 871
STE ROYAL OLIVE OIL	5	0	0	0
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	3	391 392	22 271	46 446
STE PIMA	1	0	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	32	0	0	0
STE MEDIKA TECH	22	0	0	0
STE INTERMETAL S.A	28	436 360	0	70 075
STE PLASTIC SIPA SUD	27	0	0	0
STE PRO PARTS	8	0	0	0
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	10	846 053	0	29 621
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	40	1 697 279	0	182 960
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	7	0	0	0
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	15	20 771	0	4 295
STE SITEL	6	0	0	0
STE ROYAL TRADING	77	0	0	96 519
STE SAMFI "SARL"	1	449 110	0	45 371
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	2	31 907	0	7 825

Les nouvelles opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED en 2025 concernent 12 contrats IJARA et 63 contrats de financement MURABAHA. Elles se détaillent comme suit :

								En DT
Nom / Raison Sociale	Nombre des contrats	Financement	Encours au 2025	Commission HT	TVA	Commission TTC	Profits 2025	Produits 2025
<b>Financements IJARA</b>	<b>12</b>	<b>1 863 273</b>	<b>1 525 726</b>	<b>3 800</b>	<b>722</b>	<b>4 522</b>	<b>147 059</b>	<b>150 859</b>
STE TRANSIDER	2	890 589	752 893	800	152	952	83 363	84 163
STE TOUTALU	2	167 184	142 925	600	114	714	18 238	18 838
STE INTERMETAL SA	2	159 386	136 385	600	114	714	1 258	1 858
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	1	63 939	56 247	300	57	357	2 657	2 957
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	4	533 768	409 016	1 200	228	1 428	37 529	38 729
STE PROREPAR	1	48 407	28 260	300	57	357	4 014	4 314
<b>Financements MOURABAHA</b>	<b>63</b>	<b>34 121 556</b>	<b>15 194 381</b>	<b>71 664</b>	<b>13 614</b>	<b>85 277</b>	<b>507 766</b>	<b>579 430</b>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	350 000	350 000	1 755	333	2 088	28 075	29 830
STE PROSID SUD	1	89 972	20 575	455	86	541	5 747	6 202
COTUNAL	3	13 267 294	8 716 015	21 790	4 140	25 930	63 138	84 928
STE TOUTALU	10	353 003	121 243	1 815	345	2 160	721	2 536
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	12	1 289 669	698 462	8 008	1 522	9 530	39 706	47 714
STE INTERMETAL S.A	3	1 104 220	155 944	2 208	420	2 628	16 230	18 438
STE PLASTIC SIPA SUD	15	1 620 642	594 741	4 127	784	4 911	2 315	6 442
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	6	3 108 736	405 281	8 192	1 554	9 746	96 312	104 504
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	470 120	107 508	2 356	448	2 803	28 862	31 218
STE SITEL	1	131 311	131 311	1 318	250	1 569	0	1 318
STE ROYAL TRADING	10	12 336 589	3 893 301	19 640	3 732	23 371	226 660	246 300

## **7-2 Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2025, se sont élevés à 141 887,607 DT. Au 31 Décembre 2025, l'encours et l'impayé de ce contrat s'élèvent à 2 088 745 DT.

## **7-3 Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec commission d'étude 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2025 se sont élevés à 225 805,761 DT. 31 Décembre 2025, l'encours de ce contrat s'élève à 2 258 392 DT.

## **7-4 Convention de financement conclue avec le DIRECTEUR GENERAL ADJOINT MR . THAMEUR DERBEL.**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le Directeur Général Adjoint Mr. THAMEUR DERBEL » par un contrat MOURABAHA PARTICIPATIF sur une durée de 3 ans, pour un prix d'achat égal à 200 000 DT, moyennant une marge égale à 20 350 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 10 500 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 136 883,426 DT. En contrepartie de ce financement, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu une garantie financière sous forme de CEA pour une valeur de 168 KDT.

## **7-5 Convention de financement conclue avec le fils du DGA « MR. SAMI DERBEL »**

### **• Financement Mourabaha**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat MOURABAHA AKARAT sur une durée de 10 ans, pour un prix d'achat égal à 1 920 000 DT, moyennant une marge égale à 1 241 157 DT et avec une commission d'étude de 11 430 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 223 054 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 1 872 869 DT.

### **• Financement Ijara**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat IJARA SUR une durée de 5 ans, pour un financement de 80 342 DT, moyennant une marge égale à 16 929 DT et avec une commission d'étude de 358 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 5 510 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 45 077 DT.

## **7-6 CONVENTION D'ASSISTANCE ET DE PRESTATION CONCLUE AVEC LA SOCIETE « INNOV-ALLIANCE-TECH »**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu courant l'année 2023, une convention relative à une mission de conseil, d'expertise et d'assistance technique avec la société « INNOV-ALLIANCE-TECH » pour une durée d'une année renouvelable à partir du 2 Mai 2023. Le montant facturé en 2025 s'élève à 213 212 DT.

## **7-7 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FONDS GERES, CONCLUE AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

- a. Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2025, a autorisé la banque à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 9 100 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 25 Mars 2025. Aucun montant n'a été restitué. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 136 500 DT.

- b. Le Conseil d'Administration réuni le 21 Mars 2024, a autorisé la banque à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 680 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 21 Mars 2024. Aucun montant n'a été restitué. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 40 200 DT.
- c. Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Aucun montant n'a été restitué. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 67 500 DT.
- d. Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 56 425 DT.
- e. Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 19 200 DT.
- f. Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 12 596 DT.
- g. Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 3 754 DT.
- h. Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 10 515 DT.

#### **7-8 CONTRAT DE LOCATION AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

La société « WIFAK SICAR » loue auprès de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » 2 bureaux et un espace au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et pour un montant annuel net de 19 500 DT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 29 Aout 2025, a approuvé cette convention.

#### **7-9 OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA »**

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022, a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2025 avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2025, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 1 049 432 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des contrats « responsabilité civile » pour la somme de 1 161 293 DT et au titre des contrats « Assurance Voitures » pour la somme de 31 906 DT et au titre des contrats « Assurance maladie » pour la somme de 118 706 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2025, une charge de 3 237 052 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2020, 2021, 2022, 2025, pour la somme totale de 77 722 800 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2025, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice. A ce titre, les charges courues en 2025 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », totalisent 66 538 DT. Au 31 décembre 2025, le solde de ces comptes s'élève à 6 268 983 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2025, à placer ses excédents de liquidité auprès de la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR et IZDIHAR. A ce titre, les charges encourues en 2025, totalisent 4 670 593 DT. Au 31 décembre 2025, le solde de ces placements s'élève à 61 200 051 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018, aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT et qui ont pris échéance le 31/07/2025. Les charges encourues en 2025, totalisent un solde de 197 479 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu en 2025, un avenant de mise à jour des capitaux au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite « IDR » souscrit en 2023 pour le personnel de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » d'un montant de 2 709 026 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser. Cette convention n'a pas été mise en application.

## **7-10 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- A. La rémunération du Directeur Général, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 et du 28 juin 2017. Cette rémunération est composée des émoluments et avantages suivants :
  - Des avantages à court terme composés de salaires mensuels, d'une prime d'intéressement annuelle fixée, par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature sous forme de bénéfice de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale de l'assurance groupe, de l'assurance multirisques, des frais de logement (consommations téléphoniques, électricité et eau) et des avantages en nature composés d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois,
  - Des avantages postérieurs à l'emploi correspondant au prime d'assurance de l'indemnité de départ à la retraite.
- B. La rémunération du Directeur Général Adjoint, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023. Cette rémunération est composée des avantages à court terme composés de salaires mensuels, d'une prime d'intéressement annuelle fixée, par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature composés d'une voiture de fonction et une prime mensuelle de carburant.

C. La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2024 à :

- ✓ Un montant net de 5 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
- ✓ Un montant net de 2 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit, des comités de risques et des comités de nomination et de rémunérations à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- \* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- \* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en DT) :

NATURE DE LA RÉMUNÉRATION	DIRECTEUR GÉNÉRAL		DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT		ADMINISTRATEURS	
	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025
AVANTAGES À COURT TERME	1 665 961	1 047 175	903 789	487 226	530 313	38 813
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	40 542	-	-	-	-	-
<b>TOTAL 2025</b>	<b>1 706 503</b>	<b>1 047 175</b>	<b>903 789</b>	<b>487 226</b>	<b>530 313</b>	<b>38 813</b>

**Note 8 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 27 Mars 2026 date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de la société.

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

## **I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

### **1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 2 045 576 724 Dinars et un résultat bénéficiaire après effets des modifications comptables de 8 527 853 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2025 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **2. FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **QUESTIONS-CLES DE L'AUDIT**

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions-clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

### **2.1. Evaluation des engagements de la clientèle**

#### **Risque identifié**

La banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature, donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2025, un solde de 1 449 344 249 Dinars, dans le bilan de la banque (71%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 312 559 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe « 1-2 : Classification et évaluation des créances ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément-clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles-clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

## **2.2. Prise en compte des revenus des financements accordés**

### **Risque identifié**

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2025, à 149 379 119 Dinars, dont 76 544 418 Dinars proviennent de l'activité « MOUREBHA » et « WAKALA BEL ISTITHMAR », et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (55%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question-clé d'audit.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;

- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **3. PARAGRAPHE D'OBSERVATION**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait qu'au cours de l'année 2025, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023.

En date du 16 septembre 2025, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats du contrôle fiscal approfondi, comportant un montant total à payer de 3 135 993 DT en principal et pénalités, conjugué à une révision vers la baisse du report de TVA et celui de l'impôt sur les sociétés pour des montants respectifs de 146 320 DT (17 681 DT au lieu de 164 001 DT) et de 1 623 411 DT (61 485 DT au lieu de 1 684 896 DT), constatés au 31 décembre 2023.

En date du 31 octobre 2025, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au résultat de la vérification fiscale dans les délais légaux et ce, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. En réponse à la correspondance parvenue de l'administration fiscale en date du 23 janvier 2026, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait une 2<sup>ème</sup> opposition en date du 06 février 2026 et a demandé le recours à la commission nationale de conciliation pour examen du dossier.

Pour faire face à ce risque fiscal, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 1 000 000 DT au 31 décembre 2025.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **4. RAPPORT DE GESTION**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire

pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **6. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1 - EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié certaines défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant, a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

### **2. CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité, aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 30 Mars 2026**

### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**CABINET - TCA**

**Béchir NEDRI**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE  
DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62  
DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2025**

*Mesdames, Messieurs les actionnaires*

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES**

**1- OPERATIONS CONCLUES AVEC LE GROUPE « HEDI BEN AYED » :**

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2025, douze (12) contrats de financement IJARA et soixante-trois (63) contrats de financement MOURABAHA avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 35 984 829 DT. Les frais de dossiers et les profits y afférents, se sont élevés respectivement à 75 464 DT et 654 825 DT, se détaillant comme suit :

**En DT**

Nom / Raison Sociale	Nbr de CTR	Financem.	Comm.	Encours au 31/12/2025	Profits 2025
<b><u>Financements IJARA</u></b>					
STE TRANSIDER	2	890 589	800	752 893	83 363
STE TOUTALU	2	167 184	600	142 925	18 238
STE INTERMETAL S.A	2	159 386	600	136 385	1 258
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	1	63 939	300	56 247	2 657
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	4	533 768	1 200	409 016	37 529
STE PROREPAR	1	48 407	300	28 260	4 014
<b><u>Financements MOURABAHA</u></b>					
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	350 000	1 755	350 000	28 075
STE PROSID SUD	1	89 972	455	20 575	5 747
COTUNAL	3	13 267 294	21 790	8 716 015	63 138
STE TOUTALU	10	353 003	1 815	121 243	721
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	12	1 289 669	8 008	698 462	39 706
STE INTERMETAL S.A	3	1 104 220	2 208	155 944	16 230
STE PLASTIC SIPA SUD	15	1 620 642	4 127	594 741	2 315
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	6	3 108 736	8 192	405 281	96 312
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	1	470 120	2 356	107 508	28 862
STE SITEL	1	131 311	1 318	131 311	0
STE ROYAL TRADING	10	12 336 589	19 640	3 893 301	226 660
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>35 984 829</b>	<b>75 464</b>	<b>16 720 107</b>	<b>654 825</b>

## **2- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FONDS GERES, CONCLUE AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2025, a autorisé la banque à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 9 100 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 25 Mars 2025. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 102 375 DT.

## **3- CONTRAT DE LOCATION, CONCLU AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 29 Aout 2025, a approuvé le contrat de location de bureaux au profit de sa filiale « WIFAK SICAR » pour une durée d'une année renouvelable moyennant un loyer mensuel net de 1 625 DT. Une convention a été signée à cet effet en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Au titre de l'exercice 2025, le produit comptabilisé en HT s'est élevé à 19 500 DT.

## **II- OPERATIONS RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE LEURS EFFETS**

### **1- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED HEDI BEN AYED »**

En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr MOHAMED HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT, moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 141 888 DT. Au 31/12/2025, l'encours et l'impayé de ce contrat s'élèvent à 2 088 745 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

### **2- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC « MR. MOHAMED SAIDANE »**

En 2022, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé l'administrateur Mr MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 4 500 000 DT, moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec une commission d'étude de 13 388 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 225 806 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 2 258 392 DT.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 Avril 2023.

### **3- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT MR « THAMEUR DERBEL »**

En 2023, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le Directeur Général Adjoint Mr THAMEUR DERBEL par un contrat MOURABAHA PARTICIPATIF sur une durée de 3 ans, pour un prix d'achat égal à 200 000 DT, moyennant une marge égale à 20 350 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 10 500 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 136 883 DT. En contrepartie de ce financement, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu une garantie financière sous forme de CEA pour une valeur de 168 KDT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 31 Aout 2023.

### **4- CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE FILS DU DGA « MR. SAMI DERBEL »**

#### **• Financement Mourebha**

En 2024, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr SAMI DERBEL par un contrat MOURABAHA AKARAT sur une durée de 10 ans, pour un prix d'achat égal à 1 920 000

DT, moyennant une marge égale à 1 241 157 DT et avec une commission d'étude de 11 430 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 223 054 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 1 872 869 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 30 Aout 2024.

- **Financement Ijara**

En 2024, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du Directeur Général Adjoint Mr SAMI DERBEL par un contrat IJARA sur une durée de 5 ans, pour un financement de 80 342 DT, moyennant une marge égale à 16 929 DT et avec une commission d'étude de 358 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 5 510 DT. Au 31/12/2025, l'encours de ce contrat s'élève à 45 077 DT.

Le Conseil d'Administration a autorisé cette opération dans sa réunion du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

#### **5- CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE FONDS GERES, CONCLUES AVEC LA SOCIETE « WIFAK SICAR »**

- a) Le Conseil d'Administration réuni le 21 Mars 2024, a autorisé la banque à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 680 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 21 Mars 2024. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 40 200 DT.
- b) Le Conseil d'Administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Aucun montant n'a été restitué.
- c) Le Conseil d'Administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 738 323 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 56 425 DT.
- d) Le Conseil d'Administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 439 999 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 19 200 DT.
- e) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 560 275 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 12 596 DT.
- f) Le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Au 31 Décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 1 749 747 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 3 754 DT.
- g) Le Conseil d'Administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Au 31 décembre 2025, le cumul des restitutions a atteint un montant de 298 997 DT. Au titre de l'exercice 2025, les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées à 10 515 DT.

## 6- OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE « HEDI BEN AYED »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe MOHAMED HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Au 31/12/2025, les encours, les impayés ainsi que les produits générés en 2025, se détaillent comme suit :

Nom / Raison Sociale	En DT		
	Encours au 31/12/2025	Impayé au 31/12/2025	Produits au 31/12/2025
<b>Financements IJARA</b>	<b>1 982 494</b>	<b>18 279</b>	<b>278 186</b>
STE C.C.P.S	1	0	0
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	6	0	0
STE TRANSIDER	1	0	0
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	110 793	0	15 766
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	23 699	0	3 986
STE METALSHIP	1	0	0
STE ELECTRICA	69 547	0	9 034
STE SENSE INVERSE	48 560	0	6 403
STE PROSID SUD	41 569	0	7 469
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	2	34	0
INDEPENDANT TRADING COMPANY	90 733	0	11 160
STE TOUTALU	50 530	0	7 694
STE INTERCHAUX	5	1 065	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	0	552
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	105 553	14 345	13 849
STE PIMA	1	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	21 455	2 835	2 737
STE INTERMETAL S.A	299 001	0	36 169
STE PLASTIC SIPA SUD	28 417	0	3 887
STE PRO PARTS	121 010	0	15 120
STE PIMA RENTAL	233 585	0	35 361
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	51 563	0	6 686
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	37 800	0	5 941
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	408 284	0	60 605
STE PROREPAR	3	0	0
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	35 192	0	5 587
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	100 164	0	16 527
STE ROYAL TRADING	62 854	0	8 147
STE SAMFI "SARL"	42 164	0	5 506
<b>Financement Mourabaha</b>	<b>6 875 759</b>	<b>22 271</b>	<b>1 017 288</b>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	898 220	0	90 742
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	894 376	0	90 604
STE PROSID SUD	898 184	0	90 738
INDEPENDANT TRADING COMPANY	0	0	0
COTUNAL	0	0	232 221
STE TOUTALU	312 107	0	29 871
STE ROYAL OLIVE OIL	0	0	0
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	391 392	22 271	46 446
STE PIMA	0	0	0
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	0	0	0
STE MEDIKA TECH	0	0	0
STE INTERMETAL S.A	436 360	0	70 075
STE PLASTIC SIPA SUD	0	0	0
STE PRO PARTS	0	0	0
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	846 053	0	29 621
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1 697 279	0	182 960
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES DU CENTRE	0	0	0
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	20 771	0	4 295

STE SITEL	0	0	0
STE ROYAL TRADING	0	0	96 519
STE SAMFI "SARL"	449 110	0	45 371
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	31 907	0	7 825

## **7- CONVENTION D'ASSISTANCE ET DE PRESTATION CONCLUE AVEC LA SOCIETE « INNOV-ALLIANCE-TECH »**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu courant l'année 2023, une convention relative à une mission de conseil, d'expertise et d'assistance technique avec la société « INNOV-ALLIANCE-TECH » pour une durée d'une année renouvelable à partir du 2 Mai 2023. Le montant facturé en 2025, s'élève à 213 212 DT.

Le Conseil d'Administration réuni le 29 décembre 2023 a autorisé cette convention.

## **8- OPERATIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE « ASSURANCES ATTAKAFULIA »**

Le Conseil d'Administration de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » réuni le 18 Mai 2022, a autorisé l'acquisition de 95.9% du capital de la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA ».

- En application de conventions conclues, antérieurement à l'exercice 2025 avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté en 2025, parmi ses produits, des commissions au titre des contrats « IJARA » pour la somme de 1 049 432 DT.

- En application de ces mêmes conventions la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a constaté des charges au titre des contrats "responsabilité civile " pour la somme de 1 161 293 DT et au titre des contrats « Assurance Voitures » pour la somme de 31 906 DT et au titre des contrats « Assurance maladie » pour la somme de 118 706 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a supporté, en 2025, une charge de 3 237 052 DT au titre de la rémunération des Emprunts Obligataires selon les principes Islamiques émis par la banque et souscrits par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA », en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2025 pour la somme totale de 77 722 800 DT.

- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a continué, en 2025, à rémunérer les comptes de dépôts à vue ouverts par la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » antérieurement à l'exercice.

A ce titre, les charges courues en 2025 par la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », totalisent 66 538 DT. Au 31 décembre 2025, le solde de ces comptes s'élève à 6 268 983 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a continué en 2025, à placer ses excédents de liquidité auprès de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sous forme de contrats ISTITHMAR et IZDIHAR. A ce titre, les charges encourues en 2025, totalisent 4 670 593 DT. Au 31 décembre 2025, le solde de ces placements s'élève à 61 200 051 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a souscrit en 2018, aux titres participatifs « CHAHADET WIFAK BANK 2018 » émis par « WIFAK INTERNATIONAL BANK » pour un montant de 4 000 000 DT et qui ont pris échéance le 31/07/2025. Au 31/12/2025, les charges encourues en 2025 totalisent un solde de 197 479 DT.

- La société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu en 2025, un avenant de mise à jour des capitaux au titre du contrat d'indemnité de départ à la retraite « IDR » souscrit en 2023 pour le personnel de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » d'un montant de 2 709 026 DT.

- En 2022, la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA » a conclu une convention cadre stratégique et opérationnelle avec « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ayant pour objet de mettre à la disposition de « ASSURANCES ATTAKAFULIA » les compétences de la banque en matière de gestion. Le montant de la rémunération, la périodicité de la facturation et les conditions de paiement seront fixés d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'une convention spécifique ou d'un avenant pour chaque prestation à réaliser.

Cette convention n'a pas été mise en application.

### **9- Contrat de dépôt ISTITHMAR, conclu avec la société « ASSURANCES ATTAKAFULIA »**

Suivant les contrats ISTITHMAR signés respectivement en date du 16 octobre 2024, 18 décembre 2024 et 30 décembre 2024, la société « ASSURANCES AT-TAKAFULIA » a mis à la disposition de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » un montant total de 10 261 271 DT pour une durée de 5 ans (9 092 392 DT allant du 16 octobre 2024 au 16 octobre 2029), (421 981 DT allant du 18 décembre 2024 au 17 décembre 2029) et (746 894 DT allant du 30 décembre 2024 au 29 décembre 2029) moyennant un taux annuel de rémunération de 2,837%. Le Conseil d'Administration réuni le 19 Juin 2025, a autorisé l'actualisation du taux de rémunération des dépôts ISTITHMAR reçus de la société « ATTAKAFULIA » qui a été ramené à 9.603% au lieu de 2.837% et pour les 5 premières années et à 9.603% au lieu de 9% pour les 3 années suivantes. A ce titre, les charges encourues en 2025, totalisent 995 343 DT.

Associé à cette opération, « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a octroyé un montant total de 5 911 901 DT sous forme de KARDH HASSAN au personnel de la société « OOREEDO » sur une durée de 5 ans moyennant une commission d'étude de 2%, (soit un total HT de 118 238 DT). Le conseil réuni le 19 Juin 2025, a autorisé l'actualisation, la transformation de financement du KARDH HASSAN vers WAKALA BEL ISTITHMAR moyennant une marge de profit de 10.103%. A ce titre, les produits encourus en 2025 totalisent 597 279 DT. Ce financement est avalisé par la société « ASSURANCES AT-TAKAFULIA ».

### **III- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS**

**III-1.** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- A. La rémunération du Directeur Général, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 et du 28 juin 2017. Cette rémunération est composée des émoluments et avantages suivants :
- Des avantages à court terme composés de salaire annuel de 305 000 DT net et d'une prime d'intéressement annuelle variable nette fixée à 5% des bénéfices nets, arrêtée par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature sous forme de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale de l'assurance groupe, de l'assurance multirisques, des frais de logement (consommations téléphoniques, électricité et eau) et des avantages en nature composés d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois,
  - Des avantages postérieurs à l'emploi correspondant à la prime d'assurance de l'indemnité de départ à la retraite.
- B. La rémunération du Directeur Général Adjoint, tel que fixée par décision du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023. Cette rémunération est composée des avantages à court terme comportant un salaire annuel net de 210 000 DT et d'une prime d'intéressement annuelle variable nette fixée à 12 mensualités, arrêtée par le Conseil d'Administration, d'avantages en nature composés d'une voiture de fonction et une prime mensuelle de carburant.
- C. La rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 avril 2024 à :
- ✓ Un montant net de 5 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'Administration à percevoir au titre de chaque séance,
  - ✓ Un montant net de 2 000 DT par membre représentant les jetons de présence aux réunions des comités permanent d'audit, des comités de risques et des comités de nomination et de rémunérations à percevoir au titre de chaque séance.

De même, ladite Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de contrôle, de conformité et des normes bancaires islamiques comme suit :

- \* Une indemnité annuelle nette de 12 000 DT par membre.
- \* Des jetons de présence de 1 000 DT net par membre et par réunion

**III-2.** Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en DT) :

NATURE DE LA RÉMUNÉRATION	DIRECTEUR GÉNÉRAL		DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT		ADMINISTRATEURS	
	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025	CHARGES DE L'EXERCICE	PASSIF AU 31/12/2025
AVANTAGES À COURT TERME	1 665 961	1 047 175	903 789	487 226	530 313	38 813
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	40 542	-	-	-	-	-
<b>TOTAL 2025</b>	<b>1 706 503</b>	<b>1 047 175</b>	<b>903 789</b>	<b>487 226</b>	<b>530 313</b>	<b>38 813</b>

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

**Tunis, le 30 MARS 2026**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**CABINET NEJI FETHI - CNF**

**Fethi NEJI**

**CABINET-TCA**

**Béehir NEDRI**